

Les consommateurs peuvent jouer un rôle dans la prévention de préjudices associés aux accidents liés à la médication.

## Bulletin de Médicamentssecuritaires.ca

Volume 14 • Numéro 6 • Le 11 juillet 2023

### Les défenseurs des patients jouent un rôle essentiel dans la prévention des erreurs de médication

Un défenseur du patient est une personne qui, avec le consentement de ce dernier, le soutient dans ses interactions avec les prestataires de soins de santé : lors d'une visite chez le médecin ou à la pharmacie, d'un séjour à l'hôpital ou de la visite d'une infirmière à domicile par exemple. Le défenseur du patient peut être un membre de la famille ou un ami, ou encore une personne ne faisant pas partie de l'entourage du patient, qui propose ou accepte d'assumer ce rôle. Il peut aider de diverses manières, en partageant des informations si nécessaire et en aidant le patient à comprendre et à se souvenir des détails d'une consultation par exemple. Sa présence peut contribuer à éviter les erreurs de médication, tout particulièrement lorsque le patient a du mal à s'exprimer.

Médicamentssecuritaires.ca a reçu un rapport de la part d'un parent s'étant porté à la défense de son enfant. Ce dernier avait besoin de médicaments quotidiens pour un problème de santé. Au cours d'un séjour à l'hôpital, le médecin avait interrompu la prise de l'un des médicaments. Lorsqu'une infirmière s'est présentée pour administrer le médicament en question, le parent est intervenu et a demandé à ce que celui-ci ne soit pas donné à l'enfant. Malgré une certaine résistance, l'infirmière a accepté de vérifier auprès du médecin, qui a confirmé que le médicament avait bien été abandonné. L'intervention du parent a permis d'éviter une erreur.

#### Médicamentssecuritaires.ca propose les conseils suivants aux défenseurs des patients pour les aider à prévenir les erreurs de médication :

- Si vous constatez une erreur ou si vous vous rendez compte qu'une erreur est sur le point de se produire, adressez-vous respectueusement au prestataire de soins de santé pour lui faire part de votre inquiétude. Abordez la situation en cherchant à comprendre, demandez à ce qu'une vérification supplémentaire soit faite et affirmez-vous si vous pensez qu'il y a un problème.
- Si vous sentez que l'on exerce des pressions sur vous, faites savoir au prestataire de soins de santé que vous avez besoin de plus de temps ou de plus d'informations.
- Aidez le patient ou la patiente à tenir sa liste de médicaments à jour, en y incluant non seulement les comprimés et les capsules prescrits, mais aussi les crèmes médicamenteuses, les vitamines et les produits de santé naturels. Veillez à ce que le patient ou la patiente apporte cette liste à tous ses rendez-vous médicaux.
- Prenez des notes lorsque les prestataires de soins communiquent des informations au patient. Il peut être difficile de se souvenir de toutes les informations fournies lors d'une visite médicale.
- Utilisez les [5 questions à poser](#) pour vous aider à guider les conversations.



Ce bulletin a été développé en collaboration avec la Coalition pour de meilleurs médicaments et Patients pour la sécurité des patients du Canada.

Les recommandations sont partagées avec les prestataires de soins de santé par l'entremise des bulletins de sécurité de l'ISMP Canada, afin que des changements puissent être faits de manière collaborative.

Ce bulletin contient de l'information sur l'utilisation sécuritaire des médicaments. À vocation non commerciale, le bulletin n'est pas assujéti à la Loi canadienne anti-pourriel.

**Bulletin:** [www.medicamentssecuritaires.ca](http://www.medicamentssecuritaires.ca) – **Signaler une erreur:** [www.erreurmed.ca](http://www.erreurmed.ca)

© Institut pour la sécurité des médicaments aux patients du Canada 2023. Tous droits réservés.